

Compte rendu du Conseil Municipal

du 10 Mai 2021

PRESENTS : M. ARNAUD Jean-Yves, M. BOYER-MAZUREL Yoann, M. DINYTASZ Dominique, Mme DUBOIS Jocelyne, Mme GARACHON Corinne, M. MATHIEU Guillaume, M. MONTEIL Eric, M. OLIVIER Pascal, Mme PEYNET Nathalie, Mme VALENTIN Jocelyne, Mme WALEWSKI Renée, M. MAZEROLLE Christian, Mme WITTRANT Sophie, Mme LEFEBVRE Émilie.

ABSENTS EXCUSES :

ABSENT NON EXCUSE :

SECRETAIRE DE SEANCE : M. MAZEROLLE Christian,

Lecture du compte rendu du 12 avril et approbation

ASSOCIATION RIVE GAUCHE

Monsieur le Maire donne lecture des statuts de l'association Rive Gauche Festivité aux membres du Conseil.

Cette association a pour but la gestion du matériel de festivité. Elle est composée de 4 membres (communes de MENAT-NEUF EGLISE-SERVANT et TEILHET). Chaque commune doit nommer 3 représentants, (le Maire et deux élus du Conseil).

Conformément à ces statuts et au vu des élections municipales de mars 2020, chaque commune doit désigner ses représentants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder à l'élection de trois membres pour représenter la commune au sein de l'association Rive Gauche Festivité.

Compte-tenu du résultat du vote, sont élus :

- **M. ARNAUD Jean-Yves**
- **M. BOYER-MAZUREL Yoann**
- **Mme WITTRANT Sophie**

AUTORISATION D'IMPLANTATION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION ENEDIS SUR UNE PARCELLE COMMUNALE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'il a autorisé par convention de servitudes en date du 31 juillet 2019, ENEDIS à implanter un poste de transformation sur la parcelle ZB 11 lieu-dit Chez Jean Decorps, moyennant une indemnité de 20,00 Euros.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Autorise cette mise à disposition,**
- **Habilite Monsieur le Maire à signer l'acte définitif.**

MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL COMMUNAL

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer une convention de mise à disposition d'un local communal avec l'association des Producteurs et Artisans des Combrailles (APAC).

L'association a pour but de mettre en œuvre, la mise en marché, la commercialisation en système collectif sous forme de vente directe des produits de ses adhérents producteurs-apporteurs, en privilégiant les produits de proximité.

Monsieur le Maire souhaite soutenir l'association dans la poursuite de ses objectifs en mettant à sa disposition un local communal situé « Place de la Poste 63560 Menat » d'une superficie de 65 m².

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition du local communal sis « Place de la Poste 63560 Menat » avec l'association des Producteurs et Artisans des Combrailles.

MUSEE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un devis a été demandé à l'entreprise SANCELME pour des travaux d'électricité dans le musée.

Ceux-ci concernent le changement des blocs de secours dans plusieurs salles, ainsi que la modification de l'éclairage dans la salle des fresques et le changement des spots dans la salle des fossiles.

Le montant des travaux s'élève à 5 277.60 €. Il est demandé au conseil de valider ou non ce devis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer ce devis.

M. MATHIEU G propose de repeindre le plafond de la salle des fresques avant de changer l'éclairage.

MA COMMUNE AU NATUREL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a inscrit la commune à la démarche « Ma Commune au naturel pour un département écoresponsable » en date du 14 avril.

La démarche « Ma Commune au naturel pour un département écoresponsable » est organisée par le Conseil Départemental sur délégation du Conseil national des villes et villages fleuris.

L'objectif est d'encourager, récompenser et accompagner les communes engagées dans des actions pour améliorer le cadre de vie des habitants, protéger et respecter l'environnement, favoriser la cohésion sociale.

Une visite de la commune devrait avoir lieu courant juin.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

POSE DE TABLES PIQUE-NIQUE / BANCS

- 2 bancs seront posés au foyer rural,
- 3 tables de pique-nique à la plage des Tarteaux,
- Les 3 autres tables de pique-nique seront posées à Vendoges, Château-Gaillard et Malmouche,
- Prévoir des poubelles où les tables seront posées.

COMPOSTEUR / CONTAINERS / POINT PROPRE / SICTOM

- Les travaux pour installer le cache container et le composteur au cimetière sont bientôt terminés. Les panneaux d'informations et le composteur ont été livrés en mairie.
- Les containers qui sont devant le transfo de La Boule doivent être enlevés, ils seront mis sur le petit parking à côté des pompes à essence.
- L'achat d'une caméra pour le Point Propre est envisagé. Un arrêté pourrait être pris afin de permettre à la commune de verbaliser les contrevenants.
- Le nettoyage des containers par le SICTOM est en cours.

MONUMENTS AUX MORTS

- Un devis a été demandé à l'entreprise VALLAZZA pour le nettoyage des monuments aux morts de la place et du cimetière.

SECURITE ROUTIERE

- Un arrêté a été pris pour interdire le stationnement des véhicules dans la petite ruelle qui rejoint la voirie communale des Boudignons (vers AEEC).
- Un devis a été demandé pour l'achat de miroirs. Ils seront posés vers la gendarmerie, à Vendoges et vers chez M. DINYTASZ D.
- M. MATHIEU G souhaiterait qu'un panneau signalant l'école soit posé.

BATIMENTS COMMUNAUX

- La société Iso Souffle doit venir isoler le grenier du Café Bouquet dans le cadre de la campagne « isolation pour 1€ ».
- Un RDV sera pris avec cette société pour établir un devis pour l'isolation des 15 gîtes.
- Pendant les grandes vacances, le grenier de l'école sera nettoyé, un devis sera également demandé pour l'isolation. Des robinets thermostatiques seront mis dans la cantine et l'école par M. DINYTASZ D.
- Le locataire du petit logement dans le Bourg doit partir le 15 mai. Avant de le relouer, l'entreprise CHATELUT viendra vérifier s'il n'y a pas de capricornes dans le bois.
- L'isolation d'un logement au Grelins sera réalisée par le locataire et M. DINYTASZ D, l'isolant sera acheté par la commune.

EPAVES VOITURES

- Il est demandé aux Conseillers d'informer les administrés de leur secteur que des démarches sont possibles pour enlever les épaves de voitures.

SITE DES TARTEAUX

- L'arbre tombé dans la Sioule a été enlevé avec l'aide d'administrés et l'entreprise CHATELUT.
- Mme PEYNET Nathalie signale que la randonnée est très mal balisée.

SMGF

- Il est demandé au secrétariat de verser la subvention de 3 500 € au SMGF.

MATERIEL

- Monsieur le Maire envisage d'acquérir un appareil à haute pression thermique. Un rendez-vous va être pris avec la commune d'Evaux-les-Bains pour voir le fonctionnement.

Fin de séance : 20 heures 00

Prochaine réunion : le 14 juin 2021